

APPAREILS DE LEVAGE

VERIFICATIONS – CARNET DE MAINTENANCE EXAMEN APPROFONDI DES GRUES A TOUR

S'agissant des appareils de levage, les entreprises ont l'obligation d'établir et de tenir à jour un carnet de maintenance. Lors des vérifications, elles doivent mettre à disposition entre autres documents, ce carnet de maintenance.

CARNET DE MAINTENANCE

Dans la phase de mise en place des carnets de maintenance et en cas d'utilisation de support de type GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur), il paraît opportun de préconiser une démarche de mise en place d'extrait de carnet de maintenance accompagnant le matériel, ainsi qu'un suivi des interventions sur chantier.

1 - Extrait carnet de maintenance

L'article 3 de l'arrêté du 1^{er} mars 2004 impose aux chefs d'établissement de présenter le carnet de maintenance (objet de l'arrêté du 2 mars 2004) lors de la vérification périodique ou de la remise en service des appareils de levage. On peut suggérer un support (annexe 1) composé de 4 parties :

- L'identification du matériel et la date de mise en service.
- Les remises en état ou examens approfondis ou entretiens généraux périodiques, suivant les consignes du constructeur,
- Les entretiens périodiques. Un historique sur 16 mois est suffisant, cette période intègre au moins une vérification périodique et les interventions préventives annuelles,
- Les opérations de maintenance importantes.

Ce document dûment rempli doit être présent lors de la vérification.

2- Interventions complémentaires sur chantier

Les interventions complémentaires ou curatives pendant la durée d'un chantier sont enregistrées obligatoirement par l'intervenant sur :

- Le registre de sécurité,
- Le feuillet d'intervention (annexe 2),

3 – les grues à tour

L'examen approfondi (arrêté du 3 mars 2004) s'applique uniquement aux grues à tour. Il est le résultat, soit d'un contrôle après démontage des éléments essentiels définis à l'article 6, soit de la bonne application des consignes de maintenance définies par le constructeur. Et dans ce cas le carnet d'entretien fait foi.

Pour information, les constructeurs de grues à tour prévoient de fournir courant avril des supports de carnet de maintenance avec les modèles de maintenance préventive par type de matériels.

Annexe 1

Date d' Edition :

Extrait du carnet de maintenance des appareils de levage

Type de matériel :
référence/modèle
n° de série :

Constructeur :
Code interne :

Date de Mise en Service :		Date de réalisation	Nom de l'intervenant
<i>Remise en état ou examen approfondi ou entretien général périodique:</i>			
Visites préventives, vérifications et opérations historique sur 16 mois des évènements suivants :			
<i>Exemple:</i>			
- Montage			
- Démontage			
- Vérification de mise en service,			
- Vérification de remise en service ou périodique			
- Visite préventive effectuée			
- Changement du câble de levage			
- Vérification du serrage des boulons de couronnes			
- Visite préventive effectuée			
- Etc...			
<i>Historique des interventions depuis la dernière remise en état ou le dernier examen approfondi ou le dernier entretien général périodique:</i>	Travaux de maintenance concernant l'échange: - des moteurs et mécanismes - des freins et des organes de sécurité Travaux réalisés sur la charpente:		

